

*Réunion du Conseil Municipal  
du 22 octobre 2020*

*compte-rendu du « quart d'heure citoyens »*

**M Patrice HULEUX** souhaiterait savoir quel est l'avenir de l'immeuble Élise Lucas, ex-MFR ?

**Réponse de Dominique GIRET** : après avoir imaginé la création d'un centre de vacances sur ce site, le projet s'est porté sur l'implantation de la Résidence Services Séniors, initialement prévu sur des terrains situés à proximité de l'Aire de l'Autremont.

La construction de cet équipement dédié aux personnes âgées nécessitait l'achat par le porteur de projet des terrains attenants à l'ex-MFR. Malheureusement la propriétaire concernée ne souhaite pas les vendre. Le projet est donc abandonné en ce lieu et une nouvelle réflexion est aujourd'hui engagée par le Conseil Municipal qui est très sensible à l'avenir de cette propriété et à son utilisation respectueuse des souhaits de Madame Élise Lucas et des coulonnais.

**M Jean-Claude COURSAUD** souhaite connaître la position de la Commune de Coulon quant au projet de création d'un stade synthétique par le CSVV (Club Sportif de la Venise Verte)

**Réponse de Dominique GIRET** : les 5 communes concernées par ce club de football ont effectivement été sollicitées pour la création d'un tel équipement, les stades actuels, de mauvaise qualité nécessitant pour certains des travaux de réhabilitation très importants.

Une première analyse a donc été réalisée et il semblerait que la Commune de Coulon présente toutes les caractéristiques pour accueillir cette infrastructure.

Mais pour l'heure aucune étude précise notamment financière n'a été réalisée. Ce projet a été estimé à environ 1.8 million d'euros, ce qui est un investissement très important qui nécessite donc une réflexion sérieuse. Mais la commune de Coulon est très attentive à ce dossier et souhaite se positionner comme « moteur » pour accompagner le CSVV.